

urba



CCI NICE CÔTE D'AZUR

Monsieur Jean-Pierre CAMILLA
Maire de Saint-Paul-de-Vence
Place de la Mairie
06570 SAINT-PAUL-DE-VENCE

Nice, le - 8 FEV. 2024

Objet : Modification n°1 du PLU de Saint-Paul-de-Vence

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu nous associer à la procédure de modification n°1 de votre commune et nous vous en remercions.

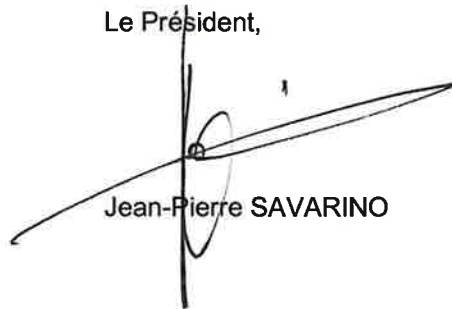
Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Chambre de Commerce et d'Industrie émet un avis favorable sur cette procédure.

Nous avons bien noté l'ensemble des éléments réglementaires modifiés notamment la correction des erreurs matérielles, les changements concernant les règles applicables aux implantations de constructions ainsi qu'aux emprises aux sols qui amélioreront l'application du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Dans le contexte immobilier actuel, nous nous permettons de vous encourager à favoriser la création de projets de logements à destination d'actifs, qui font cruellement défaut sur le département. Ces derniers sont pourtant indispensables au maintien et au développement de la dynamique économique.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président,



Jean-Pierre SAVARINO

DIRECTION APPUI DES ENTREPRISES ET TERRITOIRES
Dossier suivi par Sylvie TOPOR & Quentin ROBIQUET
Email : sylvie.topor@cote-azur.cci.fr - Tél. 04 93 13 75 22
Email : quentin.robiquet@cote-azur.cci.fr - Tél. 04 93 13 73 46
Réf. n° 240206-12395R

20 boulevard Carabacel | CS 11259 | 06005 Nice CEDEX 1
T. +33 (0)4 93 13 75 73 | allocci@cote-azur.cci.fr | www.cote-azur.cci.fr



Ant

8